

# COMITE LOCAL DES PECHEES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DE BORDEAUX

Organisme professionnel des pêches maritimes crée en application de la loi 91-411 du 2 mai 1991

Commission Particulière du Débat Public  
Projet de terminal méthanier au Verdon  
17 cours du chapeau rouge

33000 BORDEAUX

Le Verdon le 13 septembre 2007

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le CLPMEM de Bordeaux organisera début octobre une réunion de son conseil d'administration qui débatera du projet du terminal méthanier.

Afin de répondre aux préoccupations des pêcheurs et des éleveurs marins, nous souhaitons avoir quelques renseignements complémentaires concernant la prise d'eau ainsi que les rejets.

Dans le dossier (p 67), il est évoqué une alternative au rejet chloré appelée RCS. Nous aimerions avoir un dossier complémentaire concernant cette technologie et ses impacts éventuels sur le milieu aquatique et avoir un bilan des techniques utilisées par les autres systèmes de pompage au niveau local (nucléaire, irrigation, eau potable...). Dans tous les cas, il est impératif de connaître la somme de tous les rejets chlorés au niveau de l'estuaire et des bassins versants de la Garonne et de la Dordogne pour mieux prendre en compte le phénomène de dilution qui ne peut pas uniquement être raisonné au niveau du rejet du terminal méthanier.

Par ailleurs, nous souhaiterions connaître la liste des substances autre que le chlore qui seraient ajoutées à l'eau pompée.

De plus, il serait également souhaitable que le rejet ait lieu à Plein Mer + 2 heures de façon à entraîner les éventuels polluants vers la mer permettant ainsi une meilleure et plus rapide dilution.

Enfin, l'aspiration sera protégée par des grilles et des filtres. Nous nous demandons quel sera le maillage de cette filtration qui inévitablement engendrera des mortalités aquatiques (alevins, civelles, crevettes...). A titre d'exemple, nous savons que la Centrale Nucléaire du Blayais détruit par ses systèmes de pompage environ 40 tonnes de crevettes pour une aspiration de 160 m<sup>3</sup>/s. Finalement, quelle est la mortalité piscicole annuelle liée au pompage ?

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avis des membres du CLPMEM de Bordeaux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président  
Jacky DARNIS

